



PDI dans le site de déplacement de Kinyinya
©IOM 2022/ Triffin Ntore

Collecter, traiter et diffuser des informations aux partenaires humanitaires et au Gouvernement du Burundi pour mieux comprendre les mouvements et l'évolution des besoins des populations déplacées.

La Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) recueille et analyse des données pour diffuser des informations primordiales à plusieurs niveaux sur la mobilité, les vulnérabilités et les besoins des populations déplacées et mobiles, qui permettent aux décideurs et aux intervenants de fournir à ces populations une meilleure assistance adaptée au contexte.

Au Burundi, la DTM est le seul mécanisme de suivi disponible pour identifier les déplacements et les besoins en termes de protection et d'assistance dans les 18 provinces du pays.

Les données cruciales de la DTM sur la localisation et le profil des populations affectées par des situations d'urgence au Burundi aident les acteurs humanitaires à fournir des services et à répondre aux besoins en temps opportun.

La DTM collecte des données relatives aux personnes déplacées internes (PDI) et aux événements d'urgence (catastrophes d'origine climatique) et au suivi des flux (mouvement de population à la frontière avec la République Démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda). La DTM travaille avec des agents de saisie, des enquêteurs et des superviseurs de la Croix-Rouge burundaise ainsi que des autorités locales telles que la Plateforme nationale de prévention des risques et de gestion des catastrophes.

PUBLICATIONS CLÉS

(JANVIER 2021 - JANVIER 2023)

-  **30 tableaux de bord** de suivi des événements d'urgence
-  **6 tableaux de bord ou rapports** de déplacement
-  **3 tableaux de bord de suivi** des urgences
-  **4 tableaux de bord ou rapports** d'enquête de surveillance des flux
-  **1 évaluation** des besoins multisectoriels

PROJETS DE LA DTM EN 2023

Renforcement des capacités de réintégration des rapatriés burundais à travers le logement, la terre et la propriété, les abris, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EHA), et la protection - financé par le Bureau des populations, des réfugiés et des migrations des États-Unis (PRM)

Élargir la réponse humanitaire et d'urgence globale du Burundi pour les populations déplacées vulnérables - financé par le Gouvernement allemand (GFFO)

Assistance aux populations touchées par les inondations à Bujumbura Rural et Bujumbura Mairie, Burundi - financé par le Bureau d'aide humanitaire des États-Unis (BHA)

PRINCIPAUX PARTENARIATS

L'OIM travaille en étroite coordination avec le Gouvernement du Burundi par l'intermédiaire du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique et du Développement communautaire, le Ministère de la Solidarité nationale, des Affaires sociales, des Droits de l'homme et du Genre et d'autres ministères clés, les partenaires humanitaires (agences des Nations Unies, ONG, etc.), les missions de l'OIM dans les pays voisins, les communautés frontalières et diverses autres parties prenantes.



INTERVENTIONS DE LA DTM

SUIVI DE LA MOBILITÉ

La DTM suit systématiquement la mobilité et les besoins intersectoriels dans les lieux d'intérêt pour une assistance ciblée. En plus de fournir des données ventilées par sexe et par âge, l'équipe assure l'intégration de la protection dans la programmation de la mission en intégrant des indicateurs de risque de violence basée sur le genre (VBG) adaptés au contexte liés à la sécurité, à la participation des femmes, ainsi qu'à la connaissance des services de VBG et à leur disponibilité. Ses évaluations ont donné une compréhension plus globale du contexte de protection et ont été systématiquement partagées avec les intervenants en matière de VBG et d'autres prestataires de services concernés pour garantir une réponse complète.

En octobre 2022, un total de 75 300 personnes appartenant à 17 128 ménages étaient des PDI au Burundi, dont 89 % ont été déplacés en raison de catastrophes d'origine climatique qui ont détruit leur maison.

SUIVI DES ÉVÉNEMENTS D'URGENCE

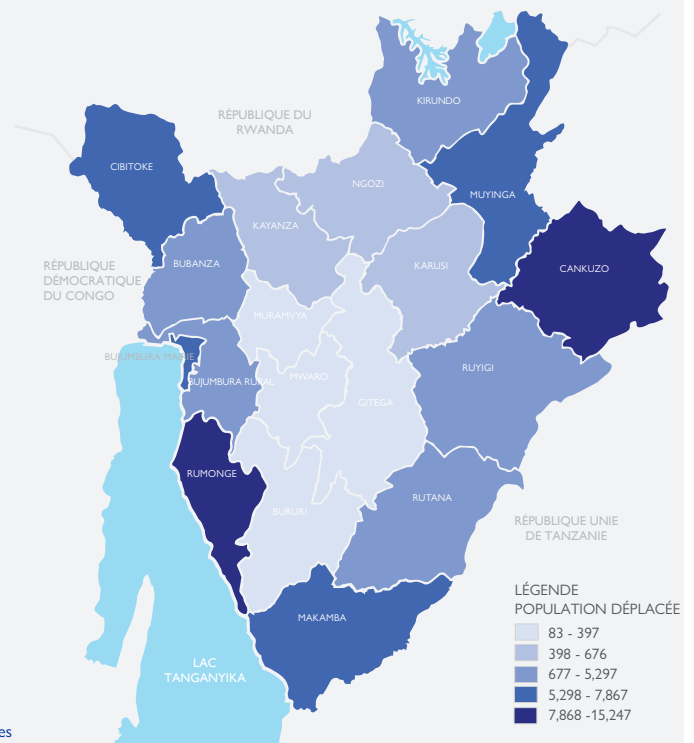
102 aléas climatiques ont été enregistrés entre janvier 2022 et janvier 2023, notamment des pluies torrentielles, de la grêle, des vents violents, des glissements de terrain et des inondations. Ceux-ci ont touché 25 338 personnes, dont 14 588 ont été déplacées. La plupart des déplacements se sont produits à Cibitoke, Rumonge et Bubanza. Les rapports de données de la DTM permettent de mobiliser et de cibler rapidement l'assistance aux personnes migrantes les plus vulnérables touchées par ces catastrophes.

TABLEAU DE BORD DES DÉPLACEMENTS INTERNES

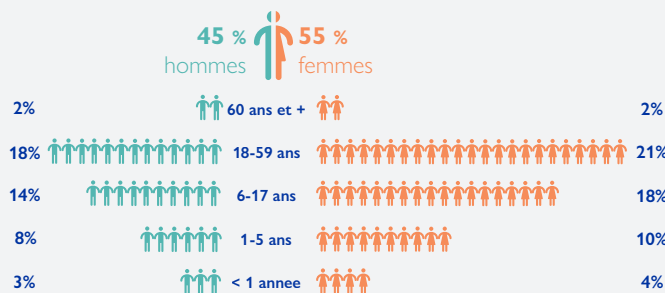
OCTOBRE 2022



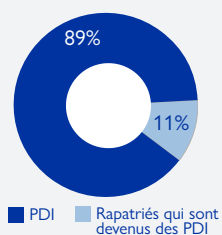
PDI PAR PROVINCE (OCTOBRE 2022)



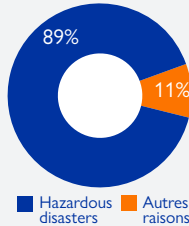
RÉPARTITION DÉMOGRAPHIQUE



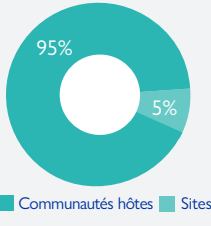
TYPE DE PDI



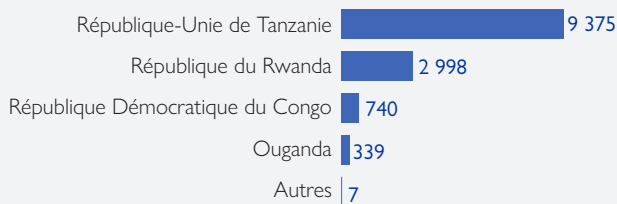
RAISONS DE DÉPLACEMENT



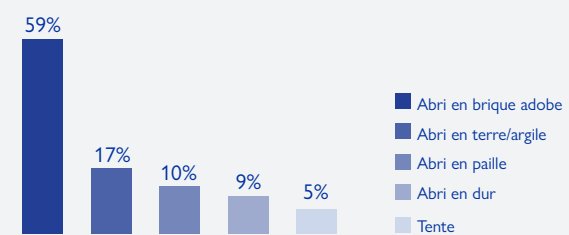
LIEUX DE DÉPLACEMENT



PAYS HÔTES DES RETOURNÉS DEVENUS PDI



TYPES D'ABRIS



CONTACT

Djiguiba CAMARA
Chargé de projets DTM
Email: dcamara@iom.int

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES



Cofinancé par l'Union européenne